

Le foot va-t-il entraîner ses casseroles ?



Roland Louf, ancien directeur sportif et directeur général. © DR



Bertrand Fincœur, maître à l'Institut des sciences du sport de l'Université de Lausanne. © UNIL



Edouard Delruelle, professeur de philosophie à l'ULiège. © PHOTO NEWS

Par quel « miracle » ce système d'un autre âge peut-il encore fonctionner sur des bases que l'on peut qualifier parfois de mafieuses ? © DR

avantages Le régime fiscal favorable aux sportifs, un « pousse-au-crime » ?

Bénéficiaires d'un régime fiscal négocié au milieu des années 90 et leur garantissant un plafond maximal de 20 % d'impôts, les comptabilités des clubs viennent de passer, depuis le 1^{er} janvier, à un régime nettement moins favorable : « Nous étions conscients qu'une adaptation était souhaitable », soulignait encore récemment dans nos colonnes Pierre François, le CEO tout juste démissionnaire de la Pro League. « Mais nous avons travaillé avec le ministre des Finances Vincent Van Peteghem à un accord plus juste par rapport au projet initial, notamment par rapport aux risques de faillite du secteur (NDRL : les 6 principaux clubs du pays évoquent un impact négatif à hauteur de 170 millions d'euros) et à ceux de baisse du niveau sportif proprement dit. »

Après avoir dépensé sans compter, notamment en détournant parfois les avantages fiscaux initialement dévolus à la formation, les clubs ont-ils mangé leur pain blanc ? « Je l'ignore, mais nul ne peut nier que le système s'est en quelque sorte "autodérégulé" par la faute d'une gestion au minimum hasardeuse et parfois malhonnête », affirme Roland Louf. « Les clubs ont payé des commissions faramineuses à des intermédiaires pratiquant des tarifs à la carte, notamment en fonction de rétrocommissions. Il convient d'être clair : ces vingt dernières années, on n'était plus dans le système des transferts, mais bien dans du trading. Les vérifications pratiquées tenaient presque de la supercherie, en l'absence d'organes de contrôle indépendants. »

Et M^{re} Jean-Pierre Deprez d'enchaîner sur une image forte : « La finalité du foot n'est-elle pas de bernier le supporter en jouant sur la fibre sentimentale et la candeur ? Dès qu'il se met à trop y croire, il est automatiquement cocu. Moi-même, je me suis inscrit pendant longtemps dans le lot. »

« Via ce genre de régimes fiscaux, les Etats se sont rendus en quelque sorte complices du milieu du football en organisant pour lui une forme d'impunité », ajuste Edouard Delruelle. « Sans compter qu'ils ont participé, via ces mêmes régimes fiscaux extrêmement favorables, à la mise en place d'une injustice sociale qui n'est tout bonnement pas acceptable dans nos sociétés. »



tion ?

munautés européennes pour défendre la libre circulation des travailleurs, y compris en foot, dans ce qui deviendra l'arrêt Bosman, c'était sur cela que reposait son argumentation. »

Edouard Delruelle, professeur de philosophie (ULiège), partage cette opinion à une série d'égards : « Le monde du football a créé son propre ordre juridique. Il est censé être en accord avec l'ordre juridique étatique. Mais comme le football est international dans son fonctionnement, il échappe en partie à la régulation des Etats. En découle une espèce d'autonomie de fonctionnement et d'autonomie juridique qui, bien sûr, peut donner le sentiment à certains acteurs d'être dans un autre fonctionnement légal, soumis à d'autres lois, d'autres règles, d'autres habitudes, d'autres contrôles. C'est d'autant plus vrai que les sommes en jeu dans le football sont sans égales et en font un monde à part, dominé par l'argent, obsédé même par celui-ci. »

pistes Comment sortir de l'ornière et se racheter une conduite ?

Il s'agit de la grande question du moment. Le propre de l'Homme est-il de contourner la règle, de tricher ? Les rousseauistes s'indigneront, les pragmatiques acquiesceront. Toujours est-il que le football se cherche une sortie par le haut, au prix d'un combat qui s'annonce de longue haleine.

« Plus que toutes les autres affaires précédentes, le Footbelgate constituera un tournant dans la lutte contre la falsification du sport et dans les moyens qu'il est en train de commencer à se donner », estime Peter Vandenbempt. « Il convient de trouver un accord très clair et très contrôlable avec le gouvernement. Si vous laissez une part d'interprétation, il se trouvera immédiatement des dirigeants sportifs pour en profiter, croyez-moi ! La situation que viennent de révéler les enquêtes n'est plus défendable : les patrons du foot nourrissent un sen-

timent d'impunité pendant qu'ils abreuvaient un microcosme de décideurs institutionnels dans leurs loges. Si certains estiment que ce temps n'est pas encore révolu, il faut les jeter hors des stades via une législation claire et ferme ! »

Bertrand Fincœur est convaincu que dans le meilleur des cas, il faudra du temps pour que les choses puissent évoluer. Il pointe néanmoins trois pistes : « Il faut tout d'abord, selon moi, donner davantage de moyens aux autorités judiciaires et policières afin d'enquêter sur des questions sportives, car ce sont souvent elles, et non les instances internes au sport, qui parviennent à révéler les affaires. Concernant les agents de joueurs, je crois qu'il y a aussi des questions à se poser sur le système de formation, d'accreditation d'un milieu qui reste profondément opaque. Certes, ce n'est pas au seul niveau belge que ces réflexions

doivent se mener, mais la Belgique pourrait jouer un rôle moteur. Enfin, une troisième préconisation : créer pour les problèmes de corruption et de blanchiment, sur le modèle de l'agence mondiale antidopage, une instance au sein de laquelle le monde du sport serait représenté comme les Etats. »

« Il faut une réflexion plus radicale » « Les condamnations qui pourraient tomber dans le Footbelgate ne suffiront pas », valide Edouard Delruelle. « Il faut une réflexion beaucoup plus radicale. Mais elle sera difficile, comme l'est, par exemple, la tentative répétée pour remettre en cause le poids des multinationales. En conséquence, le politique risque bien de devoir constater son impuissance dans ce dossier, comme dans d'autres jusqu'ici. »

Et le milieu du football, peut-il enclen-

cher le changement ? « Au sein de celui-ci, certaines personnes vont, j'en suis sûr, avoir un sursaut moral », affirme Edouard Delruelle. « Mais le milieu en tant que tel n'a évidemment pas intérêt à ce que cela change. C'est une réalité presque élémentaire de sociologie : un milieu, une corporation a tendance à se reproduire et à aller jusqu'au bout de son propre mode de fonctionnement, de ses propres privilèges et intérêts. Quelques personnes finiront par être présentées comme les brebis galeuses. Mais le monde du football va faire le gros dos en espérant au plus vite revenir au *business as usual*. On a vu la même chose, en gros, avec le milieu politique, avec, pour celui-ci, un type différent de sanctions : le verdict des élections, la montée des extrémismes et l'abstention. Idem pour le milieu judiciaire, d'une certaine façon, après l'affaire Dutroux... »